



**PRÉFET
DU JURA**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE
ET DE SECOURS DU JURA**

Le Préfet du Jura,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

39 2023 04 31 00002

ARRÊTÉ N° 2023 - 1355

OBJET : Arrêté fixant la liste annuelle d'aptitude opérationnelle des personnels de Secours en Milieu Périlleux et Montagne du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Jura.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment ses articles L 1424-1 à L 1424-76 et R 1424-1 à R 1424-57 ;

Vu le code de la sécurité intérieure (CSI), livre VII relatif à la Sécurité Civile notamment son article R 722-1 ;

Vu la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile ;

Vu l'arrêté ministériel du 18 août 1999 fixant le guide national de référence relatif au groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux ;

Vu l'arrêté ministériel du 8 décembre 2000 fixant le guide national de référence relatif aux secours en montagne ;

Vu l'arrêté ministériel du 30 avril 2001 fixant le guide national de référence relatif aux secours en canyon ;

Vu l'arrêté ministériel du 6 juin 2013 relatif aux activités pouvant être exercées par les sapeurs-pompiers volontaires ;

Vu l'arrêté ministériel du 22 août 2019 relatif aux formations des sapeurs-pompiers volontaires et des sapeurs-pompiers professionnels ;

Vu l'arrêté ministériel du 15 juillet 2022 relatif à la désignation et aux missions des référents de spécialités mentionnés à l'article R. 722-1 du code de la sécurité ;

Vu l'arrêté n° A 2015-441 du 16 mars 2015 portant règlement intérieur consolidé du SDIS du Jura, modifié par les arrêtés n°A 2016-414 du 7 mars 2016, A 2016-931 du 1^{er} juillet 2016, A 2017-48 du 10 janvier 2017, A 2017-892 du 28 juillet 2017, A 2018-1384 du 20 décembre 2018, A 2020-181 du 10 février 2020, A 2020-374 du 28 avril 2020, et A 2021- 676 du 9 juin 2021 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°A 2015-1505 du 31 décembre 2015 portant nouveau règlement opérationnel des services d'incendie et de secours du Jura, modifié et consolidé par l'arrêté n°A 2017-1043 du 11 septembre 2017 ;

Vu l'arrêté préfectoral n° A 2023-49 et 39 2023 01 23 00005 du 28 juillet 2023 fixant la liste d'aptitude opérationnelle des personnels du Groupe de Secours en Montagne et milieu Périlleux du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Jura ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2022-902 du 23 août 2022 portant délégation de signature de Monsieur le Préfet du Jura à Monsieur le Colonel Hors-classe Hervé JACQUIN, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Jura ;

Considérant que les agents inscrits sur la liste ci-dessous ont satisfait au contrôle médical, aux tests annuels et ont effectué le nombre d'entraînements annuels requis ;

Sur proposition du Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Jura,

ARRÊTE

Article 1 : La liste d'aptitude opérationnelle des conseillers techniques, chefs d'unité, équipiers du Secours en Montagne et milieu Périlleux et Montagne (SMPM) du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Jura est fixée comme suit :

DEGRÉ DE SPÉCIALISATION	CIS PRINCIPAL	CIS SECONDAIRE	GRADE	PRENOM, NOM
CONSEILLER TECHNIQUE	CTA / CODIS	POLIGNY	Lieutenant	Olivier GRILLOT
CHEF D'UNITE GRIMP	CHAMPAGNOLE	/	Adjudant-chef	Benoit MINOLETTI
	CTA / CODIS	CHAUSSIN	Adjudant-chef	Christophe POURTIER
	GRAND DOLE	LA MARRE	Adjudant-chef	Lionel MOUGIN
		/	Sergent-chef	Sylvain OLIVIER
	LES ROUSSES	VIRY	Adjudant-chef	Anthony VANDEL
	ARBOIS	/	Lieutenant	Cédric DAMNON
CHEF D'UNITE NEIGE	CTA / CODIS	POLIGNY	Lieutenant	Olivier GRILLOT
	CHAMPAGNOLE	/	Adjudant-chef	Benoit MINOLETTI
	GRAND DOLE	LA MARRE	Adjudant-chef	Lionel MOUGIN
	LES ROUSSES	VIRY	Adjudant-chef	Anthony VANDEL
	ARBOIS	/	Lieutenant	Cédric DAMNON
CHEF D'UNITE CANYON	CHAMPAGNOLE	/	Adjudant-chef	Benoit MINOLETTI
	GRAND DOLE	LA MARRE	Adjudant-chef	Lionel MOUGIN
	LES ROUSSES	VIRY	Adjudant-chef	Anthony VANDEL
EQUIPIER GRIMP	CHAMPAGNOLE	/	Adjudant-chef	Julien MINOLETTI
		/	Sergent	Thomas PICHEGRU
	GRAND DOLE	CHAMPAGNOLE	Sergent	Julian BOURNY
		BASSIN LEDONIEN	Caporal	Antoine GENTET
		MORBIER	Caporal	Sébastien HUGUENET
		ARLAY	Adjudant	Jean-Maurice TOURNIER
	LES ROUSSES	/	Infirmier Principal	Thomas CAMPBELL
		/	Lieutenant	Olivier BAILLY-SALINS
		/	Lieutenant	Didier LELOURDY
		/	Adjudant-chef	Jérémy GONNARD-MACE

EQUIPIER GRIMP	LES ROUSSES	/	Adjudant-chef	Cédric CHEVASSUS
		/	Caporal-chef	Yvan NORAZ
		LONGCHAUMOIS	Caporal-chef	Pierre CHEVASSUS
	LONS LE SAUNIER	MOIRANS EN MONTAGNE	Sergent-chef	Arnaud PRINCE
		POLIGNY	Sergent	Anthony GRILLOT
	DD SIS	/	Capitaine	Antoine HALGRAIN
		/	Lieutenant	Nicolas CHARLES DEFRANCE
	CTA / CODIS	VOITEUR	Adjudant	Thomas PEGUILLET
	LA MARRE	/	Caporal-chef	Francis NACHON
	SALINS LES BAINS	/	Adjudant-Chef	Jérémy BLOT
/		Adjudant	Jérôme PESTKA	
EQUIPIER GRIMP	SAINT-CLAUDE	/	Adjudant-chef	Mickaël PROST
		/	Adjudant-chef	David MILLOT
		/	Adjudant-chef	Sylvain MORA
		/	Adjudant-chef	Stéphane MONGE
		/	Adjudant	Jean-Philippe GARDAZ

EQUIPIER NEIGE	GRAND DOLE	BASSIN LEDONIEN	Caporal	Antoine GENTET
		ARLAY	Adjudant	Jean-Maurice TOURNIER
	LES ROUSSES	/	Infirmier Principal	Thomas CAMPBELL
		/	Lieutenant	Olivier BAILLY-SALINS
		/	Adjudant-chef	Jérémy GONNARD-MACE
		/	Adjudant-chef	Cédric CHEVASSUS
		/	Caporal-chef	Yvan NORAZ
		LONGCHAUMOIS	Caporal-chef	Pierre CHEVASSUS
		CTA / CODIS	VOITEUR	Adjudant
	CHAUSSIN		Adjudant-chef	Christophe POURTIER
	SAINT-CLAUDE	/	Adjudant-chef	Mickaël PROST
		/	Adjudant-chef	David MILLOT
		/	Adjudant-chef	Sylvain MORA

EQUIPIER CANYON	CTA / CODIS	POLIGNY	Lieutenant	Olivier GRILLOT
	CTA / CODIS	CHAUSSIN	Adjudant-chef	Christophe POURTIER
	GRAND DOLE	/	Sergent-chef	Sylvain OLIVIER
	ARBOIS	/	Lieutenant	Cédric DAMNON
	CHAMPAGNOLE	/	Adjudant-chef	Julien MINOLETTI
	GRAND DOLE	CHAMPAGNOLE	Sergent	Julian BOURNY

		ARLAY	Adjudant	Jean-Maurice TOURNIER
EQUIPIER CANYON	LES ROUSSES	/	Infirmier Principal	Thomas CAMPBELL
		/	Lieutenant	Olivier BAILLY-SALINS
		/	Lieutenant	Didier LELOURDY
		/	Adjudant-chef	Cédric CHEVASSUS
		LONGCHAUMOIS	Caporal-chef	Pierre CHEVASSUS
	LONS LE SAUNIER	MOIRANS EN MONTAGNE	Sergent-chef	Arnaud PRINCE
	DD SIS	/	Capitaine	Antoine HALGRAIN
		/	Lieutenant	Nicolas CHARLES DEFRANCE
	CTA / CODIS	VOITEUR	Adjudant	Thomas PEGUILLET
	SALINS LES BAINS	/	Adjudant-Chef	Jérémie BLOT
	SAINT-CLAUDE	/	Adjudant-chef	Mickaël PROST
		/	Adjudant-chef	Sylvain MORA

SAUVETEUR SPECIALISE HELIPORTE	CTA / CODIS	POLIGNY	Lieutenant	Olivier GRILLOT
	CHAMPAGNOLE	/	Adjudant-chef	Benoit MINOLETTI
	CTA / CODIS	CHAUSSIN	Adjudant-chef	Christophe POURTIER
	GRAND DOLE	LA MARRE	Adjudant-chef	Lionel MOUGIN
		/	Sergent-chef	Sylvain OLIVIER
	LES ROUSSES	VIRY	Adjudant-chef	Anthony VANDEL
	ARBOIS	/	Lieutenant	Cédric DAMNON
	CHAMPAGNOLE	/	Adjudant-chef	Julien MINOLETTI
	GRAND DOLE	CHAMPAGNOLE	Sergent	Julian BOURNY
		BASSIN LEDONIEN	Caporal	Antoine GENTET
		ARLAY	Adjudant	Jean-Maurice TOURNIER
	LES ROUSSES	/	Infirmier Principal	Thomas CAMPBELL
	LES ROUSSES	/	Lieutenant	Olivier BAILLY-SALINS
		/	Lieutenant	Didier LELOURDY
		/	Adjudant-chef	Cédric CHEVASSUS
		/	Caporal-chef	Yvan NORAZ
		LONGCHAUMOIS	Caporal-chef	Pierre CHEVASSUS
	CTA / CODIS	VOITEUR	Adjudant	Thomas PEGUILLET
	SALINS LES BAINS	/	Adjudant-Chef	Jérémie BLOT
	SAINT-CLAUDE	/	Adjudant-chef	Mickaël PROST
/		Adjudant-chef	Sylvain MORA	

Article 2 : Seuls les sapeurs-pompiers inscrits sur cette liste peuvent être engagés en intervention et participer aux actions et missions spécifiques en fonction des référentiels IMP, SMO et CAN. Seuls les sapeurs-pompiers titulaires de la mention " Dragon 25 " sont habilités à intervenir pour les missions hélicoptérées avec hélicoptères.

Article 3 : Les sapeurs-pompiers non désignés sur la liste d'aptitude départementale, titulaires au minimum de l'IMP1 ou du SMO1 et inscrits sur la liste complémentaire ci-après peuvent participer, sous réserve d'aptitude médicale, aux entraînements et aux tests annuels. Ils peuvent être engagés en intervention en complément des équipiers du SMPM sans toutefois être autorisés à participer aux actions et missions spécifiques aux référentiels IMP, SMO et CAN.

DEGRÉ DE SPÉCIALISATION	CIS PRINCIPAL	CIS SECONDAIRE	GRADE	PRÉNOM, NOM	AUTRES HABILITATIONS	FORMATION HELIPORTÉE
EQUIPIER	DD SIS	MONT SOUS VAUDREY	Sergent-chef	Xavier SORNAY	/	/
IMP1	SAINT CLAUDE	/	Caporal	David ROSE	/	/

Article 4 : Le Lieutenant Olivier GRILLOT est désigné Conseiller Technique Départemental du DDSIS pour les secours en montagne et milieu périlleux.

Article 5 : L'arrêté préfectoral n° 2023-49 et 39 2023 01 23 00005 du 28 juillet 2023 susvisé, est abrogé.

Article 6 : Conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Besançon peut être saisi par voie de recours formé contre le présent arrêté dans un délai de deux mois à compter de sa notification et publication.

Article 7 : Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Jura, est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture et du SDIS.

Fait à Lons-le-Saunier, le

31 JUIL. 2023

Pour le Préfet et par délégation
Le Directeur Départemental adjoint
des Services d'Incendie et de
Secours du Jura,



Colonel Cyril FOURNIER